Le sport, une activité accessible à tous… et toutes ?

Pratiquer ou non un sport, choisir une discipline, s'entraîner régulièrement ou pas… toutes ces décisions ne sont pas de simples questions de goûts individuels. Des contraintes extérieures pèsent également sur l'engagement des personnes dans le sport et les transgresser représente un véritable coût psychologique. Pour les femmes, accéder à une pratique sportive encadrée voire de haut niveau, tout comme prendre des responsabilités dans les instances de direction sportive, est souvent bien plus coûteux que pour les hommes.

La contrainte historique

Les femmes représentent une petite part des licencié.e.s dans les sports historiquement construits comme masculins, comme le football, le rugby et la boxe, alors qu'elles prennent toute leur place dans les sports nouveaux comme le korfbal ou le voketball.

La contrainte culturelle

Il est culturellement admis que l'esprit de compétition, la recherche de l'affrontement et de la performance, la puissance physique et musculaire sont les attributs masculins, tandis que la grâce, la mansuétude et le soin des autres sont ceux des femmes.

La contrainte sociale

A l'approche de la trentaine, l'intérêt des hommes pour le sport est croissant. Au même âge, les femmes donnent naissance à leur premier enfant et accomplissent la majorité du travail qui en découle ! Au total, elles prennent en charge 63 % du temps imparti à ces tâches au sein du foyer.

La contrainte professionnelle

Plus le niveau de revenu des individus est important, plus ils s'investissent dans le sport. Or les femmes constituent la plus large part des inactifs (qui ne recherchent pas activement un emploi) et près de la moitié des actifs en recherche d'emploi, tandis celles qui ont un emploi ne gagnent que 81,5% du salaire qu'elles toucheraient si elles étaient des hommes.

Bilan d'une politique fédérale volontariste : le 1er plan de féminisation FFSE

En proposant des activités de loisir, de compétition, mixtes et non-mixtes, la FFSE s'adresse à toutes les femmes.

La non-mixité garantit aux sportives de ne pas être marginalisées sur le terrain, tandis que la non-compétition leur offre une plus grande tranquillité d'esprit. Ces conditions sont favorables à des actions de sensibilisation auprès des femmes éloignées de la pratique sportive.

Parallèlement, la FFSE défie les limites traditionnelles de l'activité sportive féminine, refusant de cantonner les femmes à des activités de forme et de bien-être. Elle intègre ainsi la demande croissante de compétitions équivalentes à celles qui sont proposées aux hommes, et utilise la mixité sur le terrain pour promouvoir la diversité.

La FFSE déploie des efforts de formation pour lever les barrières qui bloquent l'accès des femmes à la gouvernance sportive.

Le projet européen SWinG (*Supporting Women in Achieving their Goals)* accompagne les femmes dans leur prise de responsabilités dans le milieu du sport. La FFSE est à l'initiative de ce projet de mentorat visant à former une nouvelle génération de décideuses dans le secteur sportif, par la transmission de compétences spécifiquement nécessaires aux femmes pour briser le plafond de verre. En dirigeant ce projet, la FFSE affirme son choix d'aller au-delà des quotas et de contribuer à un véritable changement de paradigme en matière de répartition des responsabilités.

OBJECTIF 1 : PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE DES SALARIÉES

Les effectifs féminins de la FFSE augmentent régulièrement depuis 2014, plus vite encore que les effectifs masculins.

OBJECTIF 2 : MISE EN VALEUR DU SPORT FÉMININ

La FFSE a mis en place une communication interne et externe porteuse de valeurs de diversité, propre à accompagner l'essor des activités sportives et décisionnaires des femmes.

OBJECTIF 3 : EGAL ACCÈS DES FEMMES AUX ACTIVITÉS FÉDÉRALES

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à occuper des postes à responsabilité au sein de la FFSE :

- *Trois commissions sur six sont présidées par des femmes*
- *45% des conseiller.ère.s technique fédéraux sont des femmes*
- *Trois ligues sont présidées par des femmes*

Une nouvelle ambition pour 2021

OBJECTIF 1 : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES PRATIQUES SPORTIVES AUX SALARIÉES

Fidéliser nos licenciées par le développement d'une offre compétitive régulière

Indicateur : Pourcentage de femmes membres de la FFSE
Objectif : Atteindre 33% de femmes membres en 2021

Développer la pratique sur inscription des femmes *via* le Pass'Sport

Indicateur : Nombre de Pass'Sport féminins
Objectif **:** 2000 en 2021

Sensibiliser les femmes aux APS *via* Les Fées du Sport

Indicateur : Nombre de Fées du Sport
Objectif : 20 en inter, 4 en intra en 2021

Accroitre la mixité des pratiques sportives

Indicateur : Taux de pratique mixte
Objectif : 25% de pratique mixte en 2021

Promouvoir un environnement égalitaire favorable à l'activité sportive féminine au sein de la FFSE

Indicateur : Nombre de référents égalité ou sport féminin dans les ligues
Objectif : 30% de ligues mobilisées en 2020

OBJECTIF 2 : OUVRIR L'ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS DANS LES INSTANCES DIRIGEANTES

Veiller à ce que les femmes soient représentées dans les instances territoriales et fédérales de la FFSE

Indicateur 1 : Pourcentage de femmes dans les bureaux par ligue
Objectif 1 **:** 25% en 2021 (actuellement 15%)

Indicateur 2 : Nombre de présidentes de ligue et Comités Départementaux
Objectif 2 : 6 en 2021 (actuellement 2)